



**Rn PAT**

Réseau national  
des Projets Alimentaires Territoriaux



Septembre 2021



**RESUME**

- EvalPAT n°3 -

# Dispositif PAT et méthodes évaluatives : points de vigilance et préconisations

*Ce troisième atelier EvalPAT est le dernier atelier d'un cycle de rencontres autour de l'évaluation du dispositif PAT et de ses impacts sur les territoires. Il a regroupé les membres du Conseil Technique et Scientifique de l'Observatoire national des Projets Alimentaires Territoriaux (OnPAT) et plusieurs porteurs de projet. Il s'inscrit dans le cadre des travaux de la troisième composante de l'observatoire, la composante EvalPAT co-animée par Serge Bonnefoy (Terres en villes), Lisa Gerbal (Terres en villes) et Ariel Martinez (RESOLIS).*

*Puisque le Réseau national des PAT a la double mission d'outiller les acteurs et de contribuer à une meilleure territorialisation de la politique de l'alimentation, EvalPAT prône une double évaluation :*

- l'évaluation du dispositif national des PAT*
- l'évaluation de l'impact du PAT sur le territoire*

*Les deux premiers ateliers auront été l'occasion de poser les termes du sujet, faire un état des lieux des connaissances existantes en invitant des acteurs investis dans les méthodes évaluatives, et de produire des premières analyses via une typologie des méthodes évaluatives d'un échantillon de PAT. Ce troisième atelier a été conçu de manière à débattre sur les grands résultats issus des analyses EvalPAT, échanger sur les recommandations et préconisations qui ressortent de ces travaux et réfléchir collectivement à la manière de capitaliser ces résultats.*

*Chemin faisant, plusieurs livrables seront produits : les actes résumés des ateliers, des fiches expériences relatant une expérience pertinente et des fiches méthodologiques.*

# I – Evaluer le dispositif national PAT : les contributions des travaux de recherche et du RnPAT

Serge Bonnefoy, expert senior auprès de Terres en villes

## Un État de l'art des travaux existants sur le dispositif PAT

Afin d'apporter des éléments supplémentaires de réflexion autour du PAT comme dispositif d'une politique publique nationale de l'alimentation, Serge Bonnefoy, expert auprès de Terres en villes s'est prêté à l'exercice d'un état de l'art des travaux existants sur le dispositif PAT. Ce travail, entre état de l'art et bibliographie commentée, est présenté dans ce compte-rendu dans sa version provisoire, une version finale des travaux sera publiée courant décembre 2021. L'état de l'art recense des travaux de recherche francophones hétérogènes (communications lors de colloques, articles, thèses, parties d'ouvrage...) qui emploient le terme PAT dans

leur texte. 26 références ont été exploitées et sont liées à différentes disciplines scientifiques (voir figure). Cette analyse tend à identifier, grâce à la littérature scientifique existante, les principales questions de recherche autour du PAT et d'en extraire les principales conclusions et controverses. Serge Bonnefoy identifie six questions récurrentes autour des PAT et classe les thèmes et références correspondants. Les résultats de l'analyse sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Les acteurs et le processus d'émergence de la territorialisation de la politique de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le binôme pionnier acteurs professionnels alternatifs et acteurs de la société civile : Darrot, Maréchal</li><li>- Le rôle de la planification, du territoire et du politique dans l'émergence PAT : Bonnefoy</li><li>- Les relations entre PAT et transition : RnPAT</li></ul>
La capacité du PAT à transformer le système alimentaire local (question dominante)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les limites incontournables du PAT : Fouilleux, Pahun, Bodiguel</li><li>- Les effets de l'institutionnalisation et de l'orientation à distance par l'Etat : Bonnefoy, Lardon</li><li>- Le décalage entre PAT et SAT : Hochedez, Dedeire</li><li>- Les ressources dissymétriques des acteurs et le poids des acteurs de l'agriculture conventionnelle : plusieurs auteurs</li><li>- Prégnance des acteurs conventionnels : plusieurs auteurs</li><li>- Région et métropole : Pahun</li><li>- Inclusion et politisation/dépolitisation : Serrano, Hasnaoui</li><li>- Quelle évolution de la dynamique PAT ? : les 3 scénarios de Maréchal, les travaux de Loudiyi, Hasnaoui, Lardon, et autres</li></ul>
L'évolution des rapports Etat/Collectivités dans la territorialisation de la politique de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les contradictions multiniveaux : Fouilleux, Pahun, Bonnefoy</li><li>- Le rôle de l'accompagnement : Loudiyi, Lardon, Bonnefoy, Houdart</li></ul>
Le PAT et la recomposition de la gouvernance alimentaire territoriale	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le PAT et son pouvoir intégrateur : plus particulièrement Loudiyi, Banzo, Corade</li><li>- Le PAT comme monnaie d'échange : Fouilleux, Pahun, Bonnefoy, Hasnaoui, Chiffolleau</li><li>- La disjonction entre discours politique et prise en compte dans la conduite d'exploitation des agriculteurs/manque d'intérêt pour le PAT : Rouget</li><li>- Le PAT et le développement de l'empowerment et de l'apprentissage collectif : Loudiyi, Houdart, Lardon, Corade mais aussi Maréchal, Darrot</li><li>- Le rôle pivot de la collectivité : particulièrement Serrano (collectivité accompagnatrice), Rouget</li></ul>



Le PAT, sa territorialité et la recomposition territoriale

- La fabrique des territoires par les PAT : Banzo, Corade, Loudiyi, Bonnefoy
- Les décalages entre PAT et projet de territoire : Banzo
- La réaffirmation du rural et de l'urbain et les nouvelles relations urbain/rural : Corade, Lardon, Loudiyi
- Le décalage entre territoire politique et territoire du SAT : Dedeire, Hochedez, Rouget

Le PAT et l'évolution de la gouvernance du foncier/paysage alimentaire

- Un thème encore peu étudié
- Le décalage entre annonces et pratiques : Rouget
- Le poids des silos : des élus de petites villes qui considèrent que le commerce alimentaire ne relève pas de leurs prérogatives : Rouquier

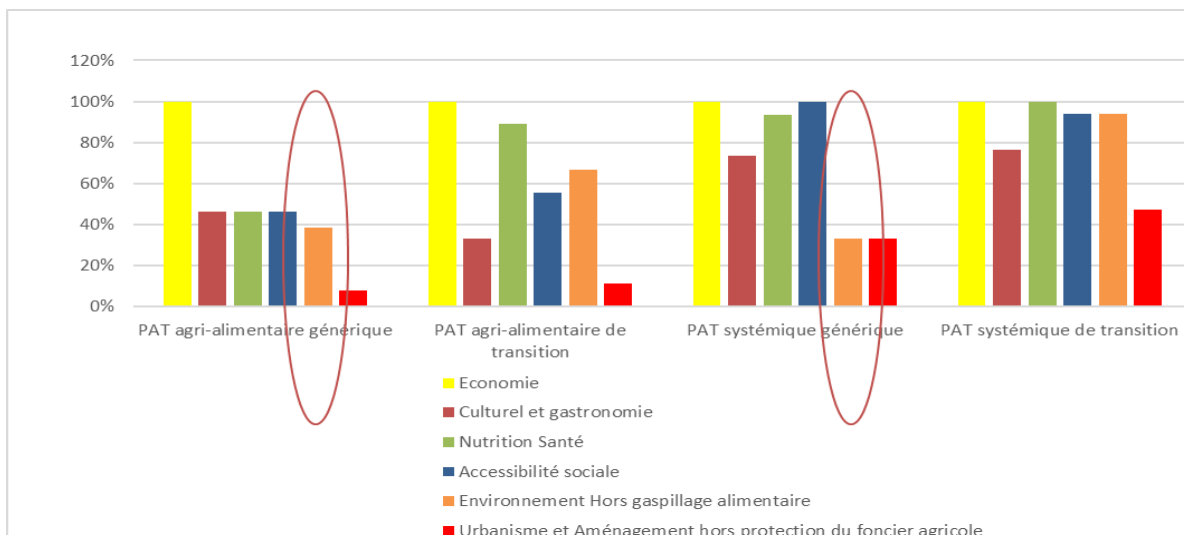
Ce travail de bibliographie commentée et classifiée permet de rapidement saisir les problématiques récurrentes liées au PAT ainsi que les principales conclusions de la recherche à ce sujet.

## Zoom sur les résultats de l'analyse PATnorama n°2

L'État de l'art est l'occasion de présenter les derniers résultats de l'analyse PATnorama n°2 produite par l'OnPAT. Ce travail explore en détail un échantillon représentatif de 75 PAT et permet l'élaboration d'une typologie des PAT qui croise la transversalité du PAT (sa prise en compte des différents secteurs de l'alimentation) et sa contribution annoncée à la transition, appréciée à partir de la prise en compte des enjeux environnementaux de l'alimentation. Le PATnorama identifie deux grands types de PAT : les PAT agri-alimentaires (qui correspondent à 41% des PAT), qui abordent l'alimentation à partir du prisme agricole, et les PAT systémiques (qui correspondent à 59% des PAT) et prennent en compte différentes dimension de l'alimentation en cherchant à l'articuler. Chacun de ces deux types de PAT peut être générique (ancrage territorial pour rechercher une valeur ajoutée mieux répartie), ou de transition (ancrage territorial pour la transition). Le tableau ci-dessous indique la prise en

compte des différents secteurs de l'alimentation selon le type de PAT. A la lecture de cette typologie, l'analyse PATnorama n°2 présente plusieurs résultats :

- Les PAT sont insuffisamment intégrés et contributeurs à la transition : les enjeux environnementaux sont insuffisamment intégrés et l'urbanisme alimentaire est le « parent pauvre » de la dynamique PAT.
- Le PAT est un dispositif performant pour mettre l'agriculture et l'alimentation à l'agenda, mais le dispositif nécessite d'être clarifié.
- L'insertion problématique des PAT dans les plis de la décentralisation et la déconcentration françaises : les contradictions multiniveaux rendent difficile son insertion, et le PAT peut être lui-même révélateur de fractures territoriales.
- Le dispositif n'intègre pour l'instant que de manière mineure les questions de démocratie alimentaire.



## Eléments de discussion face aux résultats présentés

### Fanny Soulard, chargée de projet à l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE)

Fanny Soulard évoque que de telles analyses sont très utiles pour comprendre la dynamique des PAT. Elles permettent de saisir le lien entre PAT et enjeux environnementaux, avec une différence importante à faire entre :

- Les obligations réglementaires à la charge des acteurs publics,
- Les initiatives qui vont au-delà et qui instituent de nouveaux rapports entre alimentation et environnement.

Ces constats sont confirmés par les résultats d'un sondage de l'UNCPIE qui montrent bien que l'environnement est encore peu pris en compte dans les démarches.

### Monique Poulot, enseignante chercheuse à l'Université Paris Nanterre

Monique Poulot confirme une tendance des trois dernières années d'un intérêt croissant de la recherche sur le dispositif PAT, en soulignant les difficultés à travailler sur un objet « en train de se faire » et très évolutif. Elle invite également à investiguer de nouvelles questions d'importance :

- Quel poids des acteurs traditionnels et leurs places pour tendre vers une transition alimentaire ?
- Quels leviers sont à actionner ?
- Quel rôle joue le numérique dans ces évolutions ?

Monique Poulot souligne un autre point autour de la distribution des PAT par région<sup>1</sup> : on retrouve les grandes régions qui ont été en avance sur les PAT mais il serait instructif d'en connaître les trajectoires et les

Fanny Soulard invite les acteurs autour de la table et notamment la recherche à continuer de poser des questions cruciales : Le développement économique est-il compatible avec les questions environnementales ? Les acteurs conventionnels sont-ils prêts à s'investir dans ces enjeux de transition alimentaire et environnementale ? Les milieux agricoles et environnementaux ne sont pas toujours très en lien et beaucoup d'acteurs qui travaillent sur les questions environnementales se sont souvent éloignés des thématiques agricoles. Comment favoriser l'imbrication de ces sujets et de leurs parties prenantes afin que PAT rime avec transition alimentaire et écologique ?

antériorités qui ont favorisé l'inscription des territoires dans le dispositif PAT. Enfin, on peut se poser la question des raisons pour lesquelles les liens avec l'urbanisme et la planification sont aussi peu aboutis alors que l'alimentation prend tout son sens dans les questions d'aménagement du territoire. Serge Bonnefoy précise qu'il y a en effet beaucoup de recherches sur les SAT mais moins sur la prise en compte de l'instrument d'action publique qu'est le PAT (notamment sur les liens entre Etat/territoires car le PAT se construit entre le territoire et le national) et confirme la tendance générale de la recherche plus axée sur une « sociologie de terrain » que sur des sciences politiques.

<sup>1</sup> A retrouver au sein du PATorama n°2 disponible ici : <https://mpat.fr/2021/07/16/plein-feu-sur-la-dynamique-pat-du-premier-cycle-2014-2020/>

# II - Evaluer les impacts territoriaux des PAT : une proposition de typologie

Ariel Martinez, RESOLIS

Dans le cadre de sa contribution au projet EvalPAT, l'Association RESOLIS a notamment réalisé une enquête entre juillet et octobre 2020 auprès de 12 territoires PAT afin de mieux comprendre leurs pratiques évaluatives. Si les principaux résultats de l'enquête ont déjà pu être présentés lors d'ateliers précédents et qu'un livrable permettra de les restituer, il s'agit ici de vous faire part d'une proposition de typologie permettant d'analyser les différentes évaluations observées empiriquement.

Bien que les pratiques et les méthodes soient très variables d'un territoire à l'autre en fonction de la nature de la démarche PAT et des actions mises en œuvre, nos observations nous ont conduit à distinguer deux

principaux « types » d'évaluation :

- **Une évaluation « stratégique » (ES)**, ou dite « transversale », souvent structurée autour de méthodes complémentaires, non seulement quantitatives et qualitatives, permettant une prise de recul et une critique afin d'aiguiller la décision politique vers la continuité ou la réorientation des actions mises en œuvre.
- **Une évaluation « managériale » (EM)**, plus proche de « pratiques évaluatives » relevant davantage d'une étape formelle de gestion de projets pour répondre aux attentes des bailleurs concernant des résultats principalement quantitatifs.

	Objet	Méthode	Périmètre	Temporalité	Auteur	Territoires
<b>Evaluation « stratégique »</b>	Aide à la prise de décision	Quantitative : pertinence et cohérence  Qualitative : collaborative	Programme	Ex-post	Auto-évaluation, interne ou externe	MEL CAD
<b>Evaluation « managériale » ou « pratiques évaluatives »</b>	Contrôle et gestion des ressources	Quantitative : efficacité  Qualitative : consultative.	Actions	Ex-post	Auto-évaluation	Ardèche méridionale - PNR Baronnies Provençales - Pays de Dinan - Redon Agglomération - CC Loire Layon Aubance - Mauges Communauté - Pays d'Auray

Ces deux types d'évaluation se distinguent sur 5 thématiques :

- **Objet (pourquoi ?) :**

- **ES - Aide à la prise de décision :** identifier des besoins et se positionner quant à la poursuite, l'arrêt ou la réorientation d'une politique.
- **EM - Contrôle et gestion des ressources :** évaluer l'efficacité des actions menées et améliorer la répartition des moyens humains et financiers.

- **Méthodes (comment ?) :**

- **ES - Diverses méthodes évaluatives souvent complémentaires :** construction d'indicateurs quantitatifs complétés par des méthodes d'entretiens appliquées

à un public plus ou moins large (services, partenaires, bénéficiaires...).

- Les méthodes qualitatives se rapprochent ici de pratiques « collaboratives » réunissant les parties prenantes du projet afin de faire émerger un bilan « partagé » qui se veut le plus objectif possible. Il s'agit non seulement de maintenir l'adhésion au projet mais également d'en préparer les évolutions futures.

- D'autres outils tels que l'observation in situ, focus groupe ou encore des questionnaires peuvent être utilisés pour recueillir les avis de divers acteurs afin d'évaluer la « pertinence » ou la « cohérence » (*les résultats correspondent-ils aux attentes et aux besoins du territoire ?*)

o **EM - Méthodes principalement quantitatives :**

élaboration de fiches-actions comprenant des indicateurs quantitatifs de résultats se rapprochant des méthodes de l'audit et de contrôle de gestion demandées par les formalités des appels à projet.

- Les méthodes qualitatives relèvent davantage de besoins de transparence et de « consultation » concernant le suivi et l'évolution des actions mises en œuvre. L'évaluation sert ainsi de reddition de compte aux responsables politiques, partenaires ou citoyens. Les outils utilisés sont souvent peu nombreux, peu structurés et mis en œuvre dans des enceintes déjà existantes (lieu de mise en œuvre d'une action, COPIL, COTECH, soirée-débat,...).

- Les méthodes quantitatives, quant à elles, sont tournées vers des préoccupations d'efficacité, c'est-à-dire de comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats atteints à la fin de l'exercice.

● **Périmètre (Quoi ?) :**

o **ES - Programme :** l'évaluation concerne une partie ou l'ensemble de la stratégie de politique publique assurant une analyse transversale et plurisectorielle des actions menées.

o **EM - Actions :** l'évaluation est segmentée entre les indicateurs de résultats des différentes actions ou mesures mises en œuvre envers lesquelles elle adopte une vision quantitative.

● **Temporalité (Quand ?) : Ex-post**

Les deux types d'évaluation ont en commun d'intervenir de manière rétrospective en fin d'exercice afin de faire ressortir les résultats et les impacts du projet. L'évaluation est souvent considérée comme une étape « bilan » en lien notamment avec la nécessité de respecter un calendrier de subvention ou de s'adapter à un contexte politique (élections, sujets d'actualité,...).

● **Auteur (Qui ?) :**

o **ES - Auto-évaluation et évaluation externe :** l'évaluation est menée par le même service en charge de la mise en œuvre, ou plus rarement par un autre service dédié à l'évaluation de la politique publique (exemple de la MEL). Celle-ci peut être complétée ponctuellement par des intervenants extérieurs pour faire appel à leur expertise et en assurer l'objectivité (exemple de Douaisis aggro), notamment pour évaluer le ressenti ou l'avis d'autres acteurs tels que les parties prenantes, les bénéficiaires ou les citoyens.

o **EM - Auto-évaluation :** l'évaluation est diligentée par le service en charge de la mise en œuvre du projet qui reprend les « fiches-actions » ou cahiers des charges réalisés en début d'exercice pour en faire un « bilan d'activité ». Certains moments comme les COPIL et COTECH peuvent également être l'occasion de consulter certains partenaires sur la démarche et demander leur avis sur les suites souhaitables à donner au projet.

## Éléments de discussion face aux résultats présentés

### *Dominique Barreau, chef de projet agriculture alimentation à Nantes Métropole*

Nantes Métropole se lance dans le dispositif PAT et est labellisée par le ministère de l'Agriculture en 2018. Sa démarche se fonde sur 8 grands enjeux construits collectivement et déclinés en 71 objectifs opérationnels. L'un de ces objectifs consiste à positionner le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) de Nantes Métropole en tant qu'« évaluateur » des objectifs des différentes actions menées. Composé de 22 « experts » indépendants et autonomes représentant l'ensemble du système alimentaire et des différents maillons qui le composent, ces derniers sont « garants de la bonne avancée de la feuille de route du PAT ». Ils assurent notamment le bilan et le suivi des engagements fixés par

la feuille de route et sont par exemple chargés d'évaluer la cohérence et l'atteinte des objectifs de projet concernant la restauration collective et l'approvisionnement à hauteur de 50% de produits bio dans les cantines.

Bien que le bon fonctionnement du CMAA repose sur la création et l'instauration d'une culture commune fondée sur des relations de confiance entre ses membres, la mise en œuvre d'une évaluation partagée reste difficile à plusieurs égards : non seulement au niveau de la co-construction d'objectifs définis collectivement, mais également autour de l'importance d'une « évaluation en temps réel » permettant d'adapter ces objectifs à la réalité des situations vécues et du contexte évolutif et incertain.

Caroline Brand identifie plusieurs freins à l'évaluation de l'impact sur le territoire des PAT : premièrement, l'appréhension de la transversalité de l'alimentation n'est pas si évidente à assimiler par les territoires, dont les réalités diffèrent. Deuxièmement, il est difficile aujourd'hui d'évaluer une politique dont les actions sont encore peu avancées, d'où la nécessité de laisser le temps du passage des politiques aux actions.

L'évaluation est néanmoins nécessaire, et cela à plusieurs titres : elle amène l'enjeu de l'efficacité au cœur de la politique. Caroline Brand affirme également l'importance de l'implication des habitants dans cette évaluation via une méthode nécessairement collaborative et

participative. Elle prône une forme d'évaluation qui ressemblerait à une sorte de « monitoring » au fil de l'eau du projet, en affirmant que l'évaluation permet de faire vivre la gouvernance d'un PAT.

Caroline Brand conclue en mettant en avant un certain principe de réalité à garder en tête lors de l'évaluation des projets. Injonctions et valeurs ne correspondent pas forcément aux ressources territoriales agricoles, humaines ou foncières disponibles sur le territoire. L'évaluation doit prendre en compte ce principe de réalité et ne pas se laisser guider par des valeurs trop déconnectées des réalités territoriales.

### III - Sessions parallèles : quels points de vigilance et préconisations apportées aux résultats d'EvalPAT ?

Des ateliers de 30 minutes ont été menés en parallèle afin de définir des points de vigilance sur les deux présentations précédentes, dans une logique d'intelligence collective. Les restitutions à l'issue des ateliers ont permis d'identifier les points suivants :

#### Sur l'approfondissement de l'évaluation du dispositif PAT

##### Des propositions de champs d'investigation pour la recherche :

- Espaces ruraux : comment émerge la question alimentaire dans ces territoires ? L'entrée est-elle toujours celle des questions agricoles ? Peut-on identifier des spécificités propres au rural ?
- Social : les questions autour de la fragilité sociale et l'accessibilité à une alimentation de qualité sont des enjeux encore « voilés » qui nécessiteraient d'être plus investigués
- Géographie des politiques alimentaires intégrées : Comment les territoires sont supports d'intégration et alimentent les politiques nationales et en quoi ces stratégies transforment les systèmes alimentaires au niveau territorial
- Le paysage : l'alimentation conduit-elle à créer des formes territoriales où les villes et les campagnes sont associées à un même projet ?

##### Les propositions en direction des acteurs des PAT:

- Il y a un besoin de connaissances et d'accompagnement des territoires fragiles, pour certains ruraux, peu dotés en ressources et capacités d'action dans le domaine de l'alimentation
- Le rôle des collectivités : importance d'identifier les compétences mobilisables et le mode opératoire du rôle pivot des collectivités
- Revoir la place des agriculteurs locaux dans les PAT : quelle arène de concertation ? quel rôle dans la gouvernance ?
- Repréciser les enjeux du diagnostic : importance d'une production d'interconnaissances et l'émergence d'une représentation partagée du territoire basée sur l'identification des ressources (matérielles, humaines, organisationnelles et patrimoniales) et des relations entre acteurs.



# Sur les points de vigilance et recommandations sur les méthodes évaluatives des impacts des PAT

## Méthode :

- La définition des objectifs et des modes d'évaluation doit reposer sur une démarche coopérative et participante qui suppose l'instauration d'un climat de confiance et de dialogue dont le pouvoir public est garant.
- Les objectifs à évaluer reposent sur un diagnostic partagé, quantitatif et/ou qualitatif favorisant son ancrage territorial et sa pertinence vis-à-vis des enjeux.
- L'évaluation est transparente et détaillée quant à son périmètre (« quoi ? »), la méthode (« comment ? ») et l'auteur (« qui ? »).
- L'évaluation doit être suffisamment précise et les objectifs détaillés afin qu'ils puissent être mesurables et donc servir de repères pour répondre aux attentes des parties prenantes.
- L'évaluation est une étape fondamentale qui implique une prise de recul essentielle et qui demande du temps à construire de manière opérationnelle.

## Périmètre :

- L'évaluation doit porter sur des actions précises et quantifiables permettant de déterminer leur réussite au regard des objectifs fixés.
- L'évaluation doit par ailleurs être transversale et faire le lien entre les actions mises en œuvre voire entre les différents projets ou politiques menées afin d'étudier la cohérence et observer les impacts vertueux ou limitants du contexte institutionnel.
- La difficulté d'une évaluation menée dans le cadre d'une politique publique tient notamment à la complexité de pouvoir attribuer tels changements à telles actions mises en œuvre. L'évaluation peut alors gagner en pertinence en s'ouvrant à d'autres domaines ou acteurs du système alimentaire ou favoriser les liens multiniveaux, qu'ils soient horizontaux (entre territoires) ou verticaux (entre échelles).

## Temporalité :

- L'élaboration d'une méthode de suivi et d'évaluation est réalisée en amont de la démarche et se fonde sur un diagnostic permettant de définir un « point de départ » vis-à-vis duquel se baseront les objectifs à atteindre.
- L'évaluation prévoit un calendrier de travail partagé par les parties prenantes et prévoyant des modalités de suivi/évaluation « au fil de l'eau » tout au long de la démarche afin d'actualiser la connaissance du contexte territorial et réorienter d'éventuelles actions en fonction des résultats.
- Une évaluation « bilan » peut venir compléter les démarches entreprises dans un moment charnière à la fin d'une période d'exercice ou pour se questionner autour de la poursuite d'actions en cours.

## Auteur :

- L'évaluation et le suivi des actions menées dans le cadre d'un PAT est principalement assurée par le pouvoir public porteur de la démarche et plus particulièrement par la personne qui en est à la charge. Dans le meilleur des cas, celle-ci pourra s'appuyer sur un service dédié à l'évaluation des politiques publiques ou du moins sur une expérience évaluative passée comme source d'inspiration.
- L'évaluation devra également se fonder sur des points de vue divers et complémentaires prenant en compte l'avis des parties prenantes et des bénéficiaires des actions mises en œuvre. L'évaluation n'étant pas isolée du reste de la démarche, ces étapes constituent des moments privilégiés pour étudier la pérennité de l'implication et de la satisfaction des acteurs voire comme outil de mobilisation ou de motivation.
- L'évaluation peut également s'appuyer sur des prestataires extérieurs proposant des outils et des méthodes complémentaires aux pratiques évaluatives déjà implémentées. En revendiquant leur objectivité et leur neutralité, ces acteurs peuvent être des facilitateurs ou des médiateurs pour l'authenticité de l'évaluation.

# Pour conclure : la suite de l'EvalPAT

Ce troisième atelier clôt un premier cycle de rencontres qui avait pour objectif un premier état des lieux des connaissances et des expériences sur la question de l'évaluation du PAT, alimenté par réflexions issues des échanges. D'ici à mai 2022, les travaux EvalPAT consisteront en :

- La rédaction d'un livrable final

Il reprend les résultats de l'état de l'art des travaux sur le dispositif PAT, les résultats de l'enquête sur les pratiques évaluatives et sa typologie, les résultats de la veille EvalPAT sur l'évaluation des impacts du PAT : fiches méthodologie et territoires, ainsi que les grands points de vigilance et de préconisation, résultats d'une réflexion collective portée par le groupe de travail EvalPAT.

- Poursuivre les travaux engagés

C'est-à-dire compléter l'enquête sur les pratiques évaluatives et actualiser les données en poursuivant une veille engagée et en capitalisant via les fiches méthodes et territoires (l'exhaustivité est visée). Il s'agira aussi de

poursuivre l'analyse sur le dispositif PAT (lien avec l'OnPAT, la nouvelle labellisation PAT, le Plan de relance ...).

- Organisation d'un futur atelier : EvalPAT 4

Cet atelier sera ouvert à tous afin de faciliter une arène de discussion ouverte au plus grand nombre et mettra en débat les conclusions des travaux et tentant de les dépasser.

- Un module « évaluation » dans la formation AgroparisTech – Terres en villes

Il est prévu l'intégration d'un module focalisé sur l'évaluation des PAT dans la formation « Concevoir et faire-vivre les stratégies alimentaires de territoires » développée par AgroparisTech et Terres en villes. Ce module est une opportunité de capitalisation des travaux EvalPAT.

*Pour plus d'informations et pour récupérer les supports de présentation, contacter :*

*Ariel Martinez - [editorial@resolis.org](mailto:editorial@resolis.org)*

*Lisa Gerbal - [lisa.gerbal@terresenvilles.org](mailto:lisa.gerbal@terresenvilles.org)*



**Rn PAT**

Réseau national  
des Projets Alimentaires Territoriaux

## UN PROJET MULTIPARTENARIAL



## AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

